



### **1/ Quorum**

L'Assemblée Générale du CNPM s'est tenue le 6 mars 2020, à la maison des associations, rue Séverin Icard à Cassis  
Les membres de l'association étaient convoqués à 9h.

56 membres (dont 15 procurations) se sont présentés ou se sont fait représenter à cette Assemblée Générale 2022.  
Le quorum défini dans les statuts (1/6e des membres) a été atteint et dépassé.  
L'assemblée générale a donc pu statuer sur tous les éléments de l'ordre du jour

### **2/ Rappel de l'ordre du jour**

- Approbation CR AG 2021
- Rapport moral
- Rapport administratif/ Radiation et admission de sociétaires
- Rapport financier
- Budget prévisionnel et cotisations 2022
- Rapport sportif
- Élections au conseil d'administration : Tiers sortant + candidatures
- Liste des délégués CNPM à L'Union Nautique
- École de voile
- Calanques 2022 – Projet – Travaux – AOT
- AG de l'UNPMC
- Projets 2022
- Agenda 2022
- Questions diverses
- Intervention des invités

### **3/ Approbation du procès verbal de l'assemblée générale 2021**

La Secrétaire Générale rappelle le procès-verbal de l'assemblée générale 2021, envoyé par mail à tous les membres et mis à disposition sur le site de l'association.

**La secrétaire Générale demande un vote pour l'approbation de celui-ci :**

Il est donc procédé au vote :

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

**Le procès-verbal de l'assemblée générale 2021 est approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

#### **4/ Rapport Moral du président**

Le président, François MELLON, procède à la lecture de son rapport moral :

« Bonjour à toutes et tous,

Chers ami(e)s et membres,

je vous remercie de participer à cette assemblée. Merci d'avoir accepté de vous soumettre aux contrôles du PASS Sanitaire à l'entrée, qui nous sont imposés par le gouvernement et la ville de Cassis.

Notre dernière assemblée en présentiel date d'il y a déjà 2 ans, début de la pandémie en France, juste avant le premier confinement stricte. Nous entrions alors dans une longue période d'isolement et/ou de limitations d'activités accompagnée de consignes sanitaires contraignantes.

Nous avons vécu à nouveau en ce début d'année 2021 des moments pénibles, à titre personnels mais aussi associatif.

L'an dernier nous avons été obligé de procéder par voie électronique pour notre AG et ça c'est plutôt bien passé. Je vous remercie d'y avoir participé nombreux.

Ces deux dernières années, votre Club est l'une des rares associations à avoir continué à remplir toutes ses obligations administratives comme CAs et AGs, à avoir mis en place ses activités dès que celles-ci étaient autorisées. Le démarrage de celles-ci l'an dernier correspond au début du second semestre, avec la fête du CNPM. L'école de voile quant à elle a fonctionné presque toute l'année.

Évidemment, les festivités ont pris parfois des formes inhabituelles, avec distanciations physiques et port du masque, en appliquant les gestes barrières de rigueur, en restant assis à sa table.

Nous avons pu ainsi nous retrouver un certain nombre début juin à la fête du Club et puis fin juin à la Fête des Voisins et de la Musique.

Les régates ont repris fort dès le mois de juin avec la **Coupe d'été** avec 11 bateaux participants. Ont suivi à partir de septembre, **La Coupe de l'Union** des usagers de la Calanque, la **Coupe de l'Amitié** aux Embiez et le **Challenge d'Automne**, régates toutes très disputées, signe que les régatiers ressentaient un manque de navigations en flotte et voulaient en découdre.

A suivi une belle seconde édition des **5 Éléments de Port-Miou**, après une annulation en 2020, avec presque autant de participants qu'à sa création en 2019. Ses trois jours multi-activités constituent maintenant un évènement incontournable.

Autant dire que le CNPM a eu, pour la seconde moitié de l'année, son dynamisme habituel.

L'École de Voile habitable, qui commence à prendre son rythme de croisière, a bien fonctionné et je m'en réjoui.

A l'heure de notre Assemblée, il semblerait que nous ayons passé la dernière vague épidémique mais restons tous encore vigilants. Soyons optimistes et espérons que cette année 2022 verra enfin la fin de toutes ses contraintes.

# Les rapports avec l'environnement

## Rayonnement de l'association :

Notre association compte : 93 bateaux répartis en 88 sociétaires et 29 copropriétaires, 18 participants, 15 bénévoles qui composent votre CA. Au total 135 membres, un chiffre en baisse par rapport à l'année record de 2020 avec ses 166 membres !

Nous pouvons aussi comptabiliser 252 membres Sport-Loisirs, ce qui fait au final 387 membres. Un très beau chiffre pour notre club.

*Martine SIMSOLO* reviendra sur ces données dans son rapport administratif.

Les comptes du club sont sains grâce à une bonne gestion de nos finances réalisée par notre trésorier *Robert ZAMPARO*.

Cette année encore nous obtenons un excédent financier. Robert vous en présentera les détails dans son rapport financier.

Notre Club affilié à la FFVoile s'est à nouveau distingué en obtenant les labels **Sport-Loisirs** et **École Française de Croisière**.

La FFVoile a octroyé une prime financière symbolique de 50€ aux acteurs des clubs très engagés durant cette année de pandémie avec le maintien de régates lorsque cela était possible, le maintien d'une activité école de voile, en ayant délivré un très grand nombre de licences (essentiellement de type Passeport Voile ou licence école).

- Le site internet est toujours largement visité avec une moyenne quotidienne de 100 personnes en hiver et plus de 200 personnes durant la belle saison.

## Relations avec le Gestionnaire :

Les relations avec notre Gestionnaire, la Mairie de Cassis, et plus précisément la Capitainerie sont toujours bonnes.

Plus que jamais, avec les confinements à répétition, il est important lorsque cela est possible de contrôler l'amarrage de son bateau et d'anticiper l'usure.

Si vous ne pouvez pas venir à la calanque, contactez le club qui essaiera de trouver une solution.

Pour vous aider, il y a le Club mais aussi la Capitainerie ; pour les relations avec cette dernière, n'oubliez-pas notre Référent Club-Capitainerie : *Alex Gabriel*, toujours de bonne volonté.

- Le club reconduit cette année encore pour les retardataires l'aide financière pour la pause d'une cuve à eau noire ; aide sous conditions pour installation ou le remplacement de panneaux solaires.

## Les institutionnels :

Le Club remercie pour leurs subventions :

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

La **Mairie de Cassis** (bien qu'il y est eu un « raté » qui sera compensé en 2022), la **Région SUD**, le **Département 13**, l'**Agence Nationale du Sport**, la **FFVoile** et sa Ligue SUD, qui nous aident ainsi à réaliser nos activités.

### Les partenaires et les associations amies :

Je salue chaleureusement les différents Clubs de la calanque avec qui nous entretenons de très bonnes relations associatives et amicales et avec qui nous partageons nombre d'activités.

La section Voile de l'**ASCEA Cadarache** est toujours très active au sein du Club. On compte plusieurs de leurs adhérents comme membres participants dans notre Club.

Depuis peu, nous avons accueilli avec un très grand plaisir, la section Plongée de l'**ASCEA Cadarache**, avec son bateau **CASCAD**. Je tiens à remercier vivement toute l'équipe plongée, pour sa participation très active aux 5 Éléments, pour la réalisation des baptêmes mais aussi pour le côté festif. Ce n'est que le début d'une grande amitié et collaboration.

Je n'oublie pas nos deux partenaires :

- *Profil Voiles*, voilerie sur mesure basée à Bandol où Philippe Blanche vous réservera le meilleur accueil,
- *CABESTO* Aubagne qui vous fait bénéficier d'une remise de 10 % sur les rayons Nautisme et Pêche et qui nous accompagne notamment pour *Les 5 Éléments*.

# Le déroulement des activités

## Rappel des moments les plus importants vécus en cours d'année :

### **Objectif AOT 2022 :**

L'année 2021 fut une année « blanche » sans **A.O.T.** (Autorisation d'Occupation Temporaire) entre l'État et la Mairie de Cassis pour la gestion de la **Z.M.E.L.** (Zone de Mouillage et d'Équipements Légers) de Port-Miou.

Le texte est finalisé mais les autorités comme la PREMAR tarde à le signer. Le document n'est en revanche toujours pas diffusé.

Ça y est nous sommes enfin entré dans la phase des travaux qui vont transformer notre quotidien d'usager de la calanque pendant 4 ans. Le maître d'ouvrage est la société **TP SPADA** spécialisé dans les travaux maritimes. Le remplacement des pontons CNPM devrait être terminé fin 2023 – début 2024 soit dans deux ans.

Vous aurez le calendrier précis et d'autres informations dans une présentation séparée toute à l'heure.

Dès la délivrance de l'AOT, les Clubs seront consultés par la Mairie, pour définir le **règlement d'usage** de la ZMEL qui définira nos droits et nos devoirs dans la calanque pour les années à venir.

Nous avons obtenu la confirmation importante du maintien de notre **local**, de celui de l'YCCC mais aussi de celui du SCP. Cette décision n'a été obtenu qu'avec l'engagement donné par les clubs à en faire un usage uniquement associatif et collectif (les fêtes à titre privée sont maintenant prohibées).

La décision d'attribuer l'AOT Domaniale à la ville ou au CNPM n'a toujours pas été tranchée par l'État. A terme le Club devra pour la première fois s'acquitter d'une redevance annuelle mais aussi de payer des charges.

### **Entretiens des pontons :**

Nous avons obtenu un engagement de la Capitainerie de faire une inspection hebdomadaire des pontons, à pied. C'est un gros « plus » qui peut laisser espérer une réactivité plus grande dans l'entretien courant.

Cela permettra de maintenir l'usage des pontons jusqu'à la fin des travaux.

En ce début d'année un certain flottement a été observé du à la mise en place des budgets qui ont retardé l'achat de bois.

Dans l'avenir, où nous aurons des installations neuves et de qualités, je dois vous alerter que vous serez tenus responsables des dégâts causés aux pontons : choc en arrivant trop vite, bateau pas assez tendu ou mal amarré ... Les frais de remises en état vous serez facturés.

## **École de Voile Habitable :**

*Julien AUTHIER* a réalisé sa première année en CDI.

Consécutivement à son embauche, nous avons obtenu une aide financière de l'ANS (Agence Nationale du Sport) qui s'étale sur deux années avec une réversion de 12000 euros par an.

Cela fait 24000 euros à étaler de fin 2020 à fin 2022 ; aide précieuse qui permet l'accomplissement de notre projet d'école de voile pérenne.

Pour sa deuxième année d'exercice en totale autonomie avec *ERIDAN* et *Julien*, l'activité école de voile est une réussite et toujours en progression.

La recette de ce succès : un marketing efficace, une offre produit-tarif intéressante, une gestion rigoureuse des charges et frais, un moniteur à la hauteur et l'attrait d'un cadre d'accueil et de navigation exceptionnel ont permis ce résultat.

Les excédents financier de l'activité école de voile, recettes ou subventions, sont provisionnés d'une année sur l'autre. L'équilibre financier de l'école, sans plus aucune subvention, devrait être atteint fin 2024.

Cette saison a vu 252 licences délivrées, plus de 350 stagiaires embarqués sur plus de 200 sorties ou stages.

Cf. Compte rendu de l'activité école et perspectives en Annexe.

## **Bilan des activités 2021 :**

**Régates club :** Les épreuves de premier semestre ont toutes été annulées faute d'autorisation préfectorale. Toutes les régates du second semestre ont été couru avec un bon nombre de concurrents : *Coupe d'Été, Coupe de l'Union, Coupe de l'Amitié* et *Challenge d'Automne*.

**Coupe de l'union** (fête de la voile de Port-Miou) : Cette manifestation créée il y a 8 ans, pour marquer l'**union des usagers de la calanque** et la fraternité entre les clubs, a toujours le vent en poupe. Très bonne participation côté régates, participation plus réduite au repas du samedi en raison du contexte sanitaire.

Rendez-vous en septembre prochain pour une nouvelle édition.

**Voiles de Cassis :** La Mairie de Cassis a sollicité une nouvelle fois l'aide du CNPM pour la coordination financière de la manifestation en plus de la partie technique habituelle, de Comité de Course. Nous avons obtenu les autorisations pour organiser la régates que deux jours avant l'épreuve. Le préavis trop court pour avoir suffisamment de bateaux et le fait que les festivités étaient toujours interdites, nous amena avec la ville de Cassis à annuler l'épreuve pour la deuxième année consécutive après celle de 2020.

**Les 5 Éléments** (week-end multi activités sur 3 jours, fin septembre) : cet évènement attire de nombreux participants de toute la région,.

**Fête du Club :** Marqua la reprise des rassemblements associatif au club ; une soixante de personnes ont participé à cette soirée à l'organisation particulière sur le principe de l'auberge **Espagnole**.

**Fêtes des Voisins et de la Musique** : Fêtes jumelées, organisées depuis cinq ans par le CNPM, en une seule soirée fin juin. Une cinquantaine de personnes de la calanque ont participé à la soirée. Ce n'était pas la féerie habituelle des éditions précédentes mais les gens ont apprécié de enfin pouvoir se retrouver à la calanque. L'ambiance musicale a été brillamment assuré par notre ami *Alain Conseil*.

### **Acquisitions :**

Le Club possède maintenant une fontaine à eau filtrée et réfrigérée à disposition de tous les Membres et de tous les stagiaires de l'école.

### **Entretiens et Travaux :**

L'entretien et les travaux au Club sont toujours supervisés par *Dominique BESSET*.

Cette année écoulée n'a pas laissée de place à la réalisation de travaux.

Cependant le club a budgété la réalisation d'une mezzanine au dessus du bureau pour optimiser le rangement ; il est aussi prévu une remise en état extérieure du Club, qui en a bien besoin : les travaux seront menés durant le mois de mars. Il est aussi prévu la réparation des volets et les peintures.

# **Les Acteurs et les Actes**

## **Les adhérents**

La **communication** entre le CA et les Membres est faite de trois manières :

- Principalement par le site Internet : <https://www.cnport-miou.org> ; a consulter régulièrement surtout à l'approche d'un évènement planifié afin de connaître les dernières infos concernant son organisation ;
- Soit par mailing pour les informations administratives via l'adresse [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr) ;
- Soit par une Lettre d'Information plus axée sur les activités et à laquelle il faut s'abonner via le site internet du Club en communiquant simplement son adresse électronique (pensez à vous réabonner en cas de changement d'adresse).

L'**année 2021** a vu une baisse du nombre d'adhérents (135) par pertes de Sociétaires, par décès, par cessions ou par départs de bateaux.

Le nombre de membres actifs, participants ou Sport-Loisirs est à un très bon niveau ; c'est une très bonne chose qui montre l'attrait de notre club.

**2021 a vu les tristes disparitions de :**

*Josyane PLAISANT, que tout le monde connaissait à la calanque, pilier du Club et copropriétaire du bateau CANAILLE,*

*Gérard GUIEU du voilier OHANA de l'ASCEA Cadarache était un Membre Participant très actif de notre Club depuis de très nombreuses années,*

*Jacques THOLOZAN, la mémoire du Club, a participé à la rédaction du livre « Passion Calanque », était propriétaire du voilier Centurion TABELLION,*

*Nicole CURCI épouse de feu André, ancien propriétaire du bateau NOVAE,*

*La compagne de André CANDAU-MAJORELLE du bateau BIG-BOTTOM.*

Salut les Ami(e)s.

## **Les bénévoles**

Je remercie l'ensemble du C.A. pour sa patience car cette année, sur un ensemble de 5 CAs, nous n'avons pu faire que 3 conseils en présentiel, les deux autres étant sous format électronique.

Cette année nous renouvelons un tiers de nos administrateurs ; Notre club, par ses nombreuses activités et son dynamisme, attire cette année 2 nouveaux candidats administrateurs : 2 candidats qui chacun dans leur domaine peuvent apporter leurs compétences et leurs motivations ; ils représentent le renouveau indispensable pour la gestion future de notre Club. Ils vont se présenter tout à l'heure ; Merci de leur réserver le meilleur accueil, de les encourager et de leur faire confiance.

Merci à François DUMON pour son engagement toutes ses années et qui cède aujourd'hui sa place d'administrateur pour favoriser la relève.

De grands remerciements pour Martine et Robert, toujours aux manettes de l'administratif et de la trésorerie du Club.

Même s'il n'est pas bénévole, je tiens ici à remercier et féliciter *Julien AUTHIER* pour sa persévérance durant cette deuxième année d'école et son engagement dans le développement de notre école. Encore bravo.

Un très grand merci à notre photographe, notre ami Jean-François BURGUN, qui couvre tous les événements du club en faisant de très belles photos.

Enfin, je remercie notre autre ami, Alain CONSEIL, pour son animation musicale réussie lors de la fête des voisins et de la musique.

## **Les projets**

### **Les projets prévus en 2021 étaient :**

*Pouvoir enfin reprendre normalement et pleinement l'organisation de manifestations et activités diverses.*

A moitié rempli puisque réalisé seulement à partir du second semestre.

*Pérenniser l'activité d'École de Voile Habitable pour sa deuxième saison.*

Activité école 2021 réussie malgré la conjoncture sanitaire et les 3 premiers mois de l'année difficiles. L'excédant financier de l'exercice 2021 est provisionné pour l'entretien du bateau et pour garantir le salaire de Julien pour 2022.

Le bilan 2021 et le prévisionnel 2022 seront détaillés dans une présentation séparée.

*Remettre en état les vernis extérieurs du Club.*

Nous l'avons vu l'année particulière que nous avons vécu ne nous a pas permis de le faire ; reporté cette année courant mars.

### **Les projets 2022 :**

*→ Persévérer et performer dans l'organisation de manifestations et activités diverses à destination de tous.*

*L'Agenda 2022 : Maintien des grand rendez-vous habituels à succès : Nettoyage de la calanque, Voiles de Cassis, Fête du Club, Fête des Voisins et de la Musique, Coupe de l'Union, Les 5 éléments, Coupe de l'Amitié ... l'agenda détaillé sera fourni dans une présentation séparée.*

*→ Continuer à professionnaliser l'École de Voile Habitable pour la saison à venir, et de garantir à nouveau l'équilibre financier de notre modèle associatif pour 2022.*

Afin de permettre au plus grand nombre de découvrir la voile, notre Club et ses activités et former à la manœuvre d'un voilier.

Je vous remercie de votre attention et je sou mets maintenant ce rapport à votre approbation par vote. »

A l'issue de ce rapport **la secrétaire générale fait procéder au vote pour l'approbation du rapport moral :**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

**Le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

## 5/ Rapport administratif

La secrétaire générale, Martine SIMSOLO, présente oralement le rapport administratif 2022 :

Le rapport administratif de 2021 faisait état de 166 membres.

En 2021 le CNPM compte 135 membres à jour de leur cotisation :

- 88 propriétaires
- 29 copropriétaires
- 18 membres actifs participants
- 252 membres Sport-Loisirs

19 propriétaires ont quitté le CNPM en 2021 (vente de bateaux, décès, non règlement de cotisation)

8 copropriétaires n'ont pas renouvelé leurs adhésions

10 nouveaux adhérents ont été enregistrés

15 Participants, n'ont pas renouvelé leurs adhésions et 7 nouveaux sont arrivés.

Année	Sociétaires	Copropriétaires	Membres actifs	Total
2017	117	10	22	149
2018	110	11	37	158
2019	105	10	29	144
2020	112	22	32	166
2021	88	29	18	135

Le conseil d'administration comprend 15 membres :

Un conseiller est élu pour 6 ans, il est rééligible.

Le renouvellement du conseil d'administration s'opère par tiers, tous les deux ans. Le dernier renouvellement a eu lieu en 2020, il y a donc renouvellement en 2022.

Prénom	Nom	Fonction	Commissions	Sortant en
François	<b>Mellon</b>	Président	Communication/Sportive/Ecole de voile	2024
Martine	<b>Simsolo</b>	Secrétaire général	Ecole de voile / Sportive	2024
Robert	<b>Zamparo</b>	Trésorier	Ecole de voile	2022
Ludovic	<b>Para</b>			2026
Gérard	<b>Plaisant</b>			2026
Yves	<b>Attali</b>			2022
Christophe	<b>Ciantar</b>		Festivités	2024
Noura	<b>Benraad</b>		Festivités	2024
Fabrice	<b>Sarrasi</b>		Cooptation CA 09/2020 validée en AG_e 2021	2026
François	<b>Dumon</b>		Travaux	2022
Pascal	<b>Leroy</b>		Thierry RAINARD coopté par le CA 20/01/2022 en attente de validation AG	2028
David	<b>Bossy</b>	Vice Président	Sportive	2026
David	<b>Pirondeau</b>		Ecole de voile	2026
Dominique	<b>Besset</b>		Travaux	2026
Alex	<b>Gabriel</b>		Référent / Formation sécurité	2022

Président d'honneur : **Claude Laurendeau**

Le site web du CNPM <https://www.cnport-miou.org/>, outre les informations sur les activités du club, permet de s'inscrire aux stages de l'École de voile, prendre vos licences FFV et régler votre cotisation.

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

Remarques :

Olivier Brière pose la question de savoir si le CA s'est intéressé aux raisons qui font que 25% des sociétaires n'ont pas renouvelé leur cotisation

Karine NEGRO précise qu'elle a fait le même constat de perte d'adhérents au sein de son association de danse.

Thierry RAINARD précise qu'il a également constaté une perte de 25% des adhérents au sein de l'association Cadarache suite à l'épisode COVID.

Le CA n'a pas d'explications autres que celles évoquées précédemment ; Martine SIMSOLO propose à Olivier BRIERE de prendre en charge la tâche pour apporter une réponse à sa propre question ; Olivier BRIERE refuse de s'y atteler.

Martine SIMSOLO prend note de la question et précise que le CA essaiera d'y apporter une réponse ultérieurement.

**A l'issue de cette présentation, la secrétaire générale demande de voter pour l'approbation de ce rapport administratif :**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

**Le rapport administratif est donc approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

## **6/ Rapport Financier 2021**

Le trésorier du Club Robert ZAMPARO présente les rapports financiers comptable et analytique pour 2021 :

<b>Bilan Financier 2021 - Comptable</b>					
L'exercice comptable du CNPM couvre la période du 01 janvier au 31 décembre 2021.					
Les comptes sont établis à partir des mouvements financiers validés sur nos comptes de la Société Générale sur la même période.					
601	Prestations de service, affiliation, engagement, achat de licences	5728,30	701	Dotations et produits de tarification: vente de licences FFV, ventes diverses	3375,81
602	Achat matériel et fournitures	1488,11	706	Ventes de marchandises, prestations de services, marché VDC, engagements	1378,98
603	Autres fournitures (nourriture+ boissons)	3121,85	708	Produit des activités annexes, EDV	27282,91
610	Locations	1702,79	741	Subvention Etat	13926,00
611	Entretien et réparation	2182,71	742	Subvention Région	0,00
612	Assurance	562,01	743	Subvention Département	1500,00
613	Documentation	0,00	744	Subvention intercommunalité	0,00
621	Rémunération intermédiaires et honoraires	7407,41	745	Subvention commune	0,00
622	Publicité, publication	0,00	746	Organismes sociaux	0,00
623	Déplacements, missions	548,65	747	ASP emplois aidés-chômage partiel	5117,44
624	Services bancaires, autres	165,14	748	Autres établissements publics	0,00
631	Impôts et taxes sur rémunérations	0,00	749	Aides privées, parrainage (sponsoring)	0,00
632	Autres impôts et taxes	0,00	751	Autres produits de gestion courante	46,95
641	Rémunération des personnels	18295,78	752	Cotisations	6594,60
642	Charges sociales	3178,04	753	Dons, legs, participations, mécénat	1983,78
643	Autres charges de personnel	116,00			
650	Autres charges de gestion courante- tel-internet-poste	622,26	760	Produits financiers	0,00
660	Charges financières	0,00	770	Produits exceptionnels	1546,30
670	Charges exceptionnelles, dons, rebts	2517,00			
680	Dotations aux amortissements et provisions	15116,72	780	Report de ressources non utilisées d'opérations antérieures	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>62752,77</b>	<b>TOTAL</b>		<b>62752,77</b>

www.cnport-miou.org



Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

# Bilan Financier 2021 - Analytique

L'exercice comptable du CNPM couvre la période du 01 janvier au 31 décembre 2021.		Les comptes sont établis à partir des mouvements financiers validés sur nos comptes de la Société Générale sur la même période.	
CHARGES		PRODUITS	
Ecole de voile : salaires + charges, achat de matériel, place au port, entretien du bateau, communication, frais de fonctionnement	32496,25	Ecole De Voile : vente de prestations, subvention FFV, subvention ANS, chômage partiel COVID	46464,35
Commission Sportive : régates club - Frais d'organisation Coupe de l'Union, Coupe de l'Amitié, les 5 éléments	3540,15	Commission sportive : engagements, participations, parrainage	4621,71
Missions, réceptions, Assemblée Générale, fête club,	1010,09	Participations sociétaires, autres participations	254,3
Achats et charges diverses : petit matériel, gaz, informatique, entretien et fonctionnement Club house, missions, déplacements	1568,91	Cotisations sociétaires : propriétaires, copropriétaires, membres actifs	6584,6
Achat matériel collectif durable, participations cuves à eaux noires et panneaux solaires	1411,00	Subvention de Fonctionnement Conseil Départemental 13	1500
Coûts administratifs poste, internet, banque, assurances	1161,35	Subvention de Fonctionnement Ville de Cassis	0
Affiliations, engagements, dons, remboursements, divers	3006,00		
Achat licences FFV	3442,3	Vente de licences FFV	3327,81
Dotations aux amortissements et provisions	15116,72	Reprise sur provisions	0
<b>TOTAL</b>	<b>62752,77</b>	<b>TOTAL</b>	<b>62752,77</b>

www.cnport-miou.org



# Bilan Financier 2021 - Suite

L'exercice 2021 présente un solde positif de 15116,72€ qui seront mobilisées pour réaliser les objectifs généraux et les projets de développement du club, en particulier l'Ecole de Voile

Les charges EDV intègrent des coûts de réparation non prévus pour environ 6000€, ainsi que le salaire de Julien Authier de décembre 2020

1400€ ont été alloués pour l'aide à l'achat de cuves à eaux noires et panneaux solaires en 2021 - 9 sociétaires en ont bénéficié

Suite aux restrictions COVID certaines animations ont été annulées et/ou leur format a été réduit: Voiles de Cassis, Gateau des rois, fête du club, coupe de l'Union, Les 5 éléments, ce qui a réduit d'autant les dépenses globales d'animation et de fonctionnement

Les recettes EDV intègrent les subventions ANS (12000€), FFV (1900€) et chômage partiel (5100€). Les recettes de stages sont, quant à elles, supérieures de 7000€ aux prévisions

Les recettes de la Commission Sportive intègrent le remboursement par la ville de Cassis de la facture Paul (1266€ - Voiles de Cassis 2019)

Suite à une erreur de casting nous n'avons pas perçu de subvention de la Ville de Cassis pour 2021

Au 31/12/2021 les finances du club s'élevaient à 102.427,13 € réparties comme suit: compte courant société Générale: 29.318,44€ et compte associatif Société Générale: 73.108,69 € (dont 363,73€ d'intérêts 2021)

www.cnport-miou.org



**A l'issue de cette présentation, la secrétaire générale demande de voter pour l'approbation de ce rapport financier 2021 présenté par le trésorier :**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

**Le rapport financier du trésorier est approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

## 7/ Budget prévisionnel et cotisations 2022 : Robert ZAMPARO

# Prévisionnel Financier 2022

Du 01/01/22  
Au 31/12/22

Le budget prévisionnel 2022 est proposé à hauteur de 115.000€ hors contributions volontaires et à l'équilibre.

601	Prestations de service, affiliation, engagement, achat de licences	8000,00	701	Dotations et produits de tarification: vente de licences FFV, ventes diverses	5000,00
602	Achat matériel et fournitures	5000,00	706	Ventes de marchandises, prestations de services, marché VDC, engagements	24000,00
603	Autres fournitures (nourriture+ boissons)	9000,00	708	Produit des activités annexes, EDV	29000,00
610	Locations	8500,00	741	Subvention Etat	0,00
611	Entretien et réparation	7500,00	742	Subvention Région Voiles de Cassis	7500,00
612	Assurance	1000,00	743	Subvention Département Voiles de Cassis	5000,00
613	Documentation	700,00	744	Subvention département fonctionnement	2000,00
621	Rémunération intermédiaires et honoraires	32000,00	745	Subvention commune	8000,00
622	Publicité, publication	1000,00	746	Organismes sociaux	0,00
623	Déplacements, missions	1000,00	747	ASP emplois aidés	8000,00
624	Services bancaires, autres	300,00	748	Autres établissements publics - FFV	2000,00
631	Impôts et taxes sur rémunérations	500,00	749	Aides privées, parrainage (sponsoring)	7500,00
632	Autres impôts et taxes	0,00	751	Autres produits de gestion courante	0,00
641	Rémunération des personnels	29500,00	752	Cotisations	7500,00
642	Charges sociales	5000,00	753	Dons, legs, participations, mécénat	9500,00
643	Autres charges de personnel	2000,00			
650	Autres charges de gestion courante- tel-internet-poste	1000,00	760	Produits financiers	0,00
660	Charges financières	0,00	770	Produits exceptionnels	0,00
670	Charges exceptionnelles, dons, rembts	3000,00			
680	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	780	Reports de ressources non utilisées d'opérations antérieures	0,00
	<b>TOTAL</b>	<b>115000,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>115000,00</b>
860	Emploi des contributions volontaires en nature: bénévolat - bien et services	26500	870	Contributions volontaires en nature: bénévolat - bien et services	26500
	<b>TOTAL</b>	<b>141500,00</b>		<b>TOTAL</b>	<b>141500,00</b>

www.cnport-miou.org

# Prévisionnel Financier 2022

Le budget prévisionnel a été élaboré sur la base de la reconduction de nos activités statutaires et du budget réalisé en 2021. Il est susceptible d'être modifié en fonction d'éléments non prévisibles à la date de l'assemblée Générale.

CHARGES			PRODUITS		
Ecole de voile	Fonctionnement, communication	4000	39000	Recettes participants	29000
	Remise en état, entretien, place au port Eridan	6000		Subvention FFV	2000
	Coûts salariaux	35000		Aides à l'emploi ASP	8000
	Frais divers, missions	1000		Ventes de prestations (Voiles de Cassis), participations, engagements, autres recettes	24000
Commission Sportive Voile	Frais d'organisation et de participation régates internes et externes	45000	Subvention Région SUD (Voiles de Cassis)	7500	
	Frais d'organisation des Voiles de Cassis, de la Coupe De L'Union, des 5 Eléments de Port Miou, de la Coupe De L'Amitié		5000		
	Parrainage/ mécénat (Voiles de Cassis)		15000		
Vie Associative Club	Missions réceptions : Assemblée Générale, fête club, gâteau des rois	3000	Cotisations sociétaires-copropriétaires, membres actifs, membres stagiaires	7500	
	Achats divers : outillage, gaz, informatique, entretien et fonctionnement Club house, déplacements, missions	9500	Participations sociétaires, autres participations, dons ventes diverses	3000	
	Coûts administratifs poste, internet, banque, assurances	2000	Subventions de fonctionnement CD13	2000	
	Affiliations, engagements, participations	3500	Subventions de fonctionnement Ville de Cassis N + N-1	8000	
Développement Durable	Participations cuves à eaux noires, panneaux solaires et aménagements divers	2000			
FFV	Achat licences	4000	Vente de licences	4000	
	<b>TOTAL I</b>	<b>115000</b>	<b>TOTAL I</b>	<b>115000</b>	
Contributions volontaires	Contributions volontaires en nature - bénévolat	20500	Contributions volontaires en nature (bénévolat)	20500	
	Mise à disposition de biens et services (Voiles de Cassis)	6000	Mise à disposition de biens et services (Voiles de Cassis)	6000	
	<b>TOTAL II</b>	<b>141500</b>	<b>TOTAL II</b>	<b>141500</b>	

www.cnport-miou.org

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

# Prévisionnel Financier 2022

L'Ecole de Voile intègre le salaire d'un apprenti commercial (non encore recruté à la date de l'A.G.)

L'Ecole de Voile bénéficiera de l'aide à l'emploi (80%) pour l'apprenti commercial (si recrutement)

Les travaux d'aménagement et d'entretien du Club House sont provisionnés à hauteur de 7500€

Les Voiles de Cassis sont prévues les 20-21 et 22 mai 2022. Le CNPM en assurera la gestion financière pour le compte de la Mairie de Cassis

La participation du club pour les panneaux solaires et les cuves à eau noires pour les adhérents est provisionnée à hauteur de 2000€

**Rappel:** Le montant des subventions demandées auprès des collectivités ne préjuge en rien du montant qui sera réellement attribué

**Compte tenu des bons résultats de l'exercice 2021, le montant des cotisations restera inchangé pour 2022**

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



**A l'issue de cette présentation la secrétaire générale appelle à voter pour l'approbation du budget prévisionnel 2022 présenté par le trésorier :**

Contre : 0

Abstention : 0

Pour : 56

**Le prévisionnel financier est donc approuvé à l'unanimité des présents et représentés**

## 8/ Rapport sportif 2021

François Mellon, membre de la commission sportive présente le rapport sportif.  
Ce rapport n'est pas soumis à vote.

### Résultats des régates CNPM 2021 :

- Challenge d'Hiver, Coupe de Printemps, Coupe Henri BASSO : Annulés (Covid-19)
- Coupe d'Eté : **CANAILLE** à Gérard PLAISANT  
2 manches courues sur 2 ;  
11 bateaux inscrits et classés.
- Coupe de l'Union : **POCHETTE-SURPRISE** à François MELLON  
**NOVAE** à David BOSSY  
**KEEP-COOL** à PASCAL PETIT  
  
Et 6<sup>e</sup> VICTORIA à Christian KNOERR (YCCC)  
15<sup>e</sup> CANDIDE à Michel BASSABER (UPPM)  
18<sup>e</sup> SIALTO à Serge BOURRELLI (PMPP)  
2 manches courues /2 ;  
24 bateaux inscrits et classés.
- Coupe de l'Amitié : **EPICURE 2** à Alain MERCIER (PMPP)  
**POCHETTE-SURPRISE** à François MELLON  
**RANTANPLAN** à Jean-François BURGUIN  
2 manches courues sur 2 ;  
12 bateaux inscrits et 09 classés.
- Challenge d'automne : **ONDULAT** à Éric ORDENER  
4 manches courues sur 4 ;  
10 inscrits et classés (3 meilleures manches).

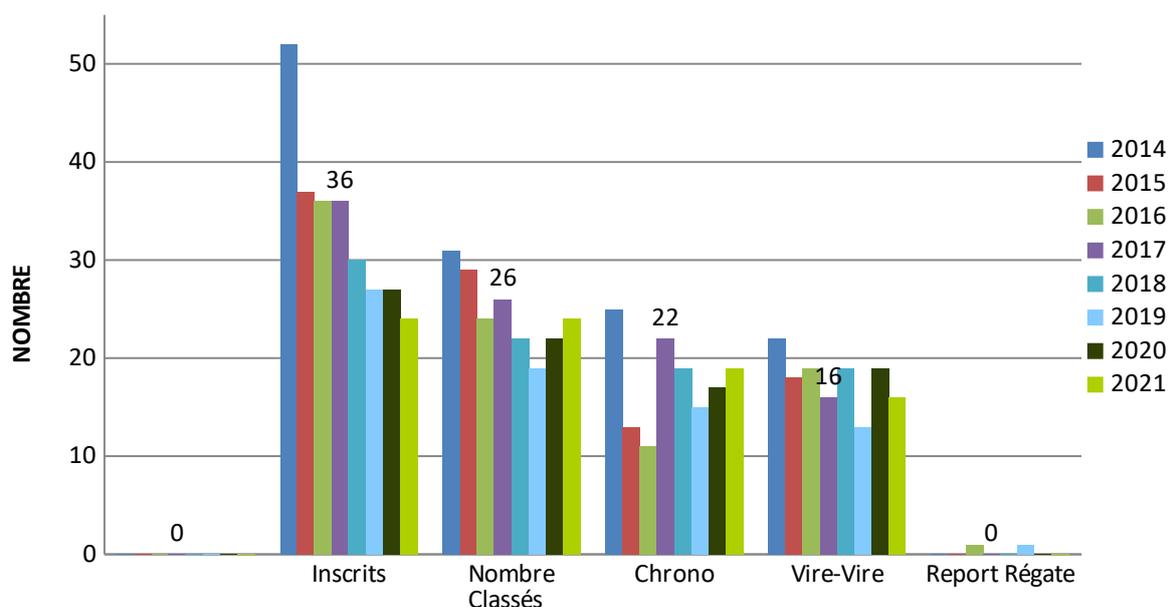
### RÉSULTATS COMPLETS :

<https://www.cnport-miou.org/pages/regates.html>

## Bilan des régates CNPM 2021 :

- 4 épreuves validées sur 8 ; 10 manches courues, sur 21 prévues, uniquement sur le second semestre à cause de la pandémie COVID-19.
- Nombre de bateaux participants par manche : stable par rapport aux années précédentes.
- 32 bateaux ont régaté en 2021** (dont 8 bateaux des autres clubs de la calanque).
- Coupe de l'Union, 8<sup>e</sup> édition** : Une bonne participation côté régates en cette année très spéciale ! Côté festivité et repas du samedi soir, 67 personnes ont participé malgré les contraintes sanitaires.

### Coupe de l'UNION PARTICIPANTS REGATES



Prochaine 9<sup>e</sup> édition, les 10 et 11 septembre 2022  
venez toujours nombreux !

### CALENDRIER :

<https://www.cnport-miou.org/pages/calendrier-2022.html>

## Les résultats de **Membres du CNPM** en régates à l'extérieur :

Classement National Individuel Fédéral de Licenciés CNPM :

Rang	PLACE	PTS	LICENCE	Nom	Prénom	Pratique
1	1746	1184	1049744J	<b>BOICHOT</b>	Anne-Laure	H
2	2011	1103	0500970U	<b>BERTRAND</b>	Pierre	T
3	2539	976	0535756E	<b>BAILLY</b>	Benjamin	H
4	3153	863	1395033K	<b>ZIARELLI</b>	Fabio	T
5	3778	776	0534798G	<b>TUEUX</b>	Andre	H
6	3778	776	0525201K	<b>ROUSSE</b>	Benjamin	T
7	5573	579	0079720S	<b>DE BRESSY</b>	Michel	H
8	9103	355	1422235V	<b>REBUFFAT</b>	Veronique	T
9	9103	355	0484713K	<b>REBUFFAT</b>	Jean-Michel	T
10	11286	258	0940111H	<b>BRIERE</b>	Olivier	H
11	12732	200	0065729T	<b>PLAISANT</b>	Gerard	H
12	14156	179	0102160S	<b>MELLON</b>	Francois	H
13	14683	162	1010714C	<b>ZAMPARO</b>	Robert	H
14	16334	130	1486882L	<b>FIGARELLA</b>	Marie	T
15	17526	105	1196898U	<b>MIREUR</b>	Olivier	T
16	17762	100	1075802C	<b>DE LISLE</b>	Herve	T

H : voilier Habitable

T : voilier Tradition

### Sélection de résultats Individuels :

- **Quadra Solo Duo Med :** 3<sup>e</sup> (sur 07) Michel DE BRESSY.
- **Duo Cup :** 3<sup>e</sup> (sur 19) Michel DE BRESSY.
- **UNCL IRC SOLO :** 2<sup>e</sup> (sur 17) Michel DE BRESSY.
- **Vire-Vire :** 6<sup>e</sup> (sur 45) Anne-Laure BOICHOT,
- **Voiles d'Antibes :** 1<sup>er</sup> (sur 09) Fabio ZIARELLI, Pierre BERTRAND.
- **Ch. Florence Arthaud Acte 1 :** 2<sup>e</sup> (sur 09) André TUEUX, Benjamin BAILLY, Benjamin ROUSSE.

**Un grand bravo à tous.**

<https://www.cnport-miou.org>

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

## **9/ Election des administrateurs CNPM**

La secrétaire Générale précise que le CA du 20/01/2022 a coopté Thierry RAINARD en remplacement de Pascal LEROY.

**Elle appelle à voter pour l'approbation de la cooptation de Thierry RAINARD en remplacement de Pascal Leroy comme administrateur :**

Contre : 0

Abstention : 0

Contre : 56

**Thierry Rainard est élu au conseil d'administration du CNPM à l'unanimité**

La secrétaire générale rappelle ensuite le nom des 4 membres du Conseil d'administration faisant partie du tiers sortant :

Robert Zamparo, Yves Attali, Alex Gabriel et François Dumon.

**Robert Zamparo, Yves Attali et Alex Gabriel** ont souhaité se représenter contrairement à François Dumon.

Deux candidatures au poste d'administrateur sont parvenues au Président : celles de **Marion Pierre** et de **Pierre-Pascal Lenck-Santini**.

Il y a donc 4 postes à pourvoir pour 5 candidatures dont 2 nouvelles.

Les deux nouveaux candidats vont se présenter ci-après.

# Candidats administrateur CNPM

## Présentation de Marion PIERRE-LEDUC :

Bonjour,

*Veillez m'excuser pour mon absence aujourd'hui, mais j'ai eu des contraintes familiales de dernières minutes.*

*Je suis propriétaire du voilier **Mandrake**, un GIBSEA 414 Plus.*

*Je fréquente la calanque depuis mon enfance, mon père ayant eu plusieurs voiliers à Port Miou. Beaucoup d'entre-vous connaissent mon père Christian.*

*J'ai participé à plusieurs régates et événements du club. J'apprécie la dynamique actuelle aussi bien sur le suivi des projets de la **ZMEL** que sur les animations organisées comme les **5 éléments**.*



...

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



# Candidats administrateur CNPM

## Présentation de Marion PIERRE-LEDUC :

*Dans le cadre professionnel, j'interviens en Occitanie dans l'accompagnement des projets d'investissements des ports de plaisance.*

*Aussi je me porte candidate pour contribuer à l'activité du CNPM en compagnie de toute ma petite famille.*

Merci,

A bientôt,

Marion



[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



# Candidats administrateur CNPM

## Présentation de *Pierre-Pascal LENCK-SANTINI* :

Bonjour,

*Vous me croisez souvent sur le ponton à coté du tunnel. Je suis co-proprétaire d'un bateau (**Lenado**) sur lequel je passe beaucoup de temps, hiver comme été, le week-end et après le travail.*

*Je suis chercheur en neurosciences à Luminy, je vis à Carnoux et je suis marié à Catherine (que vous devez croiser aussi) et nous sommes parents du petit Pierre, 8 ans.*

*Passionné par la voile et le bricolage, j'adore mettre les mains dans le moteur (à l'arrêt), les passe coques ou l'électricité des bateaux. Je réalise la totalité de l'entretien du voilier moi même.*

*Je participe aux régates sur **Novae**, suis un stagiaire dévoué de l'**école de voile** et je m'entends très bien avec Julien qui est un excellent pédagogue.*

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



# Candidats administrateur CNPM

## Présentation de *Pierre-Pascal LENCK-SANTINI* : (suite)

*J'ai pu voir que l'interaction avec les sociétaires était le meilleur moyen d'apprendre et beaucoup d'entre vous m'ont donné d'excellents conseils sur : mon voilier, l'amarrage, mon alternateur ou ma ligne d'arrivée gasoil.*

*Merci François, Jean-François, Gérard, Julien, David, Gaël et tant d'autres.*

*Grâce à ces échanges j'ai pu donner une nouvelle jeunesse à mon voilier, être en sécurité en mer (jusqu'à force 8) et j'ai appris en 3-4 ans ce qui m'aurait pris 10 ans à comprendre sur internet. J'aimerais maintenant participer à la vie sportive et associative du club, notamment en aidant à l'entretien d'Eridan, Julien étant un peu seul à gérer cette tâche.*

*N'hésitez pas à me contacter (place 184, LENADO)*

*Pierre-Pascal*

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



**La secrétaire générale appelle à voter à bulletin secret pour les candidats administrateurs en remplacement du tiers sortant ; les résultats faisant état du nombre de voix pour chaque candidat sont précisés dans le tableau suivant :**

Prénom	Nom	Nombre de voix
Alex	<b>Gabriel</b>	<b>50</b>
Yves	<b>Attali</b>	<b>17</b>
Robert	<b>Zamparo</b>	<b>52</b>
Marion	<b>Pierre</b>	<b>50</b>
Pierre-Pascal	<b>Lenck-Santini</b>	<b>44</b>

**Robert ZAMPARO, Alex GABRIEL, Marion PIERRE, Pierre Pascal LENCK-SANTINI sont donc élus au conseil d'administration du CNPM**

## **10/ Liste des délégués CNPM à l'UNPMC**

La secrétaire générale lit la liste des délégués CNPM à L'Union Nautique établie en CA du 20/01/2022 :

Prénom	Nom
David	<b>Bossy</b>
François	<b>Mellon</b>
Alex	<b>Gabriel</b>
Robert	<b>Zamparo</b>
Yves	<b>Attali</b>
Fabrice	<b>Sarrasi</b>

François Mellon précise que le nom de la personne qui occupera le poste laissé vacant par Yves Attali sera décidé lors du prochain CA.

## **11/ Ecole de voile**

Le président fait le point sur l'avancement de l'école de voile.



# EDV – Labels EFC 2021 et 2022

# 2021 2022



www.cnport-miou.org



# EDV – Exercice 2021

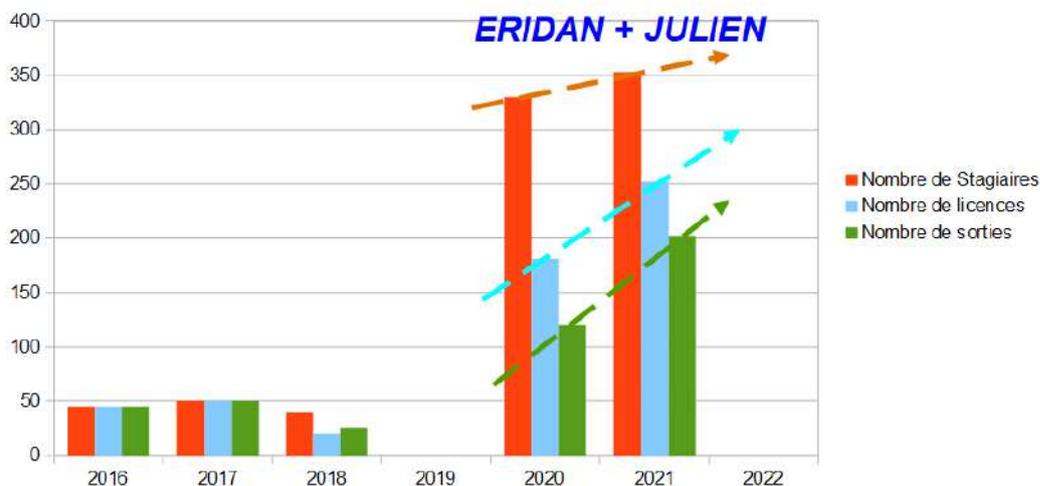
*Des chiffres :*

**353 stagiaires,**

**252 licences,**

**202 sorties.**

EDV  
Statistiques



www.cnport-miou.org



Progression régulière du nombre de sorties et de stagiaires embarqués depuis deux ans. Cela permet d'envisager aussi une augmentation des recettes les années futures.

Maison de l'Europe et de la vie Associative

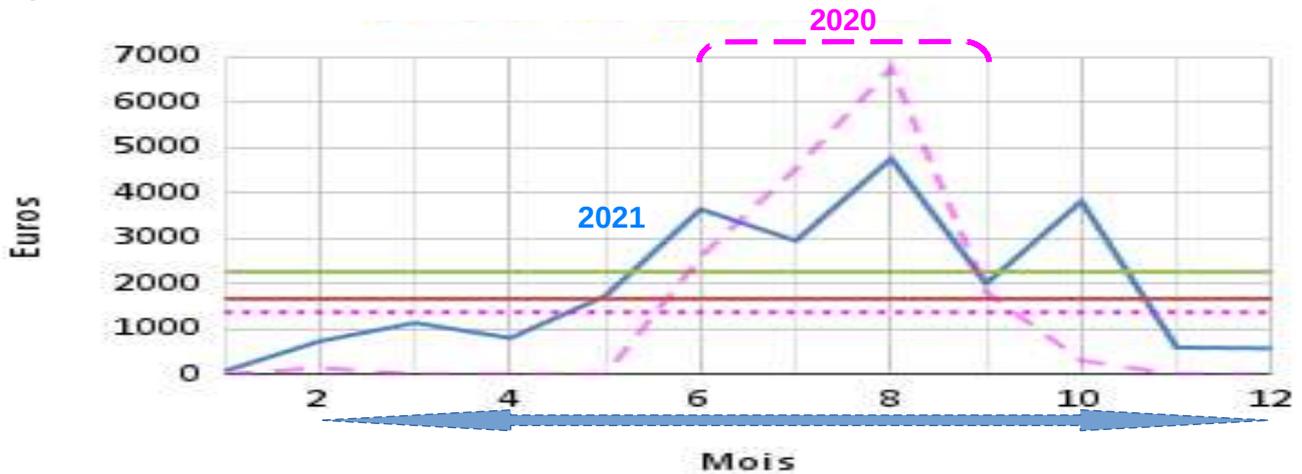
Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

# EDV – Exercices 2020 / 2021

Moyenne 2020 : 1375 €/Mois,  
Moyenne 2021 : 2264 €/Mois.

EDV 2021



www.cnport-miou.org

**2020** : fonctionnement de l'école uniquement de juin à septembre avec un très bon mois d'août ;

**2021** : fonctionnement de février à décembre.

La moyenne mensuelle 2021 (**courbe** verte) est nettement supérieure à la cible fixée (**courbe** rouge)

# EDV – Exercices 2021 / 2022

Moyenne 2021 : 2264 €/Mois,  
Début 2022 : 2137 €/Mois,  
Cible 2022 : 2417 €/Mois.

EDV 2022



www.cnport-miou.org

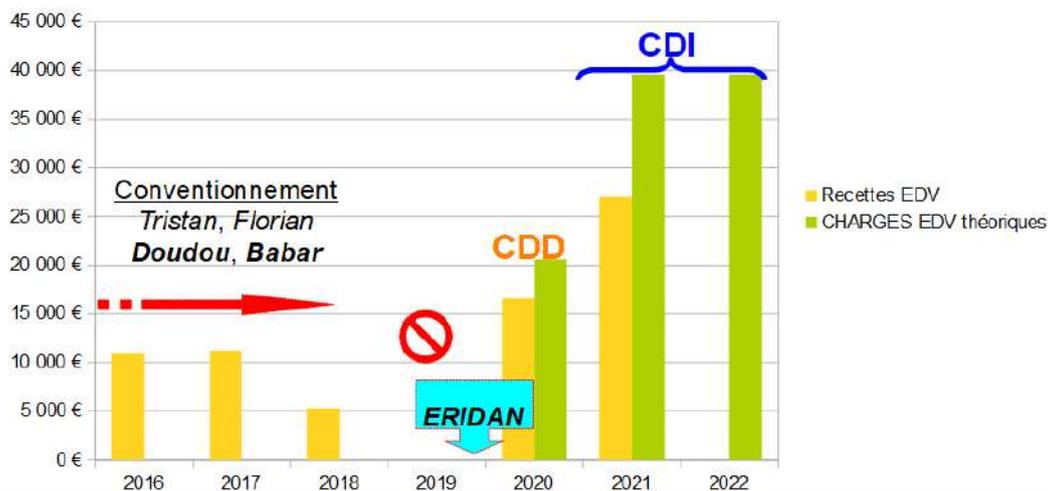
**2022** : Le début d'année a bien démarré.

La moyenne mensuelle cible est la **courbe** rouge.

# EDV – Exercice 2021

Recettes 2021 : 27170 euros.

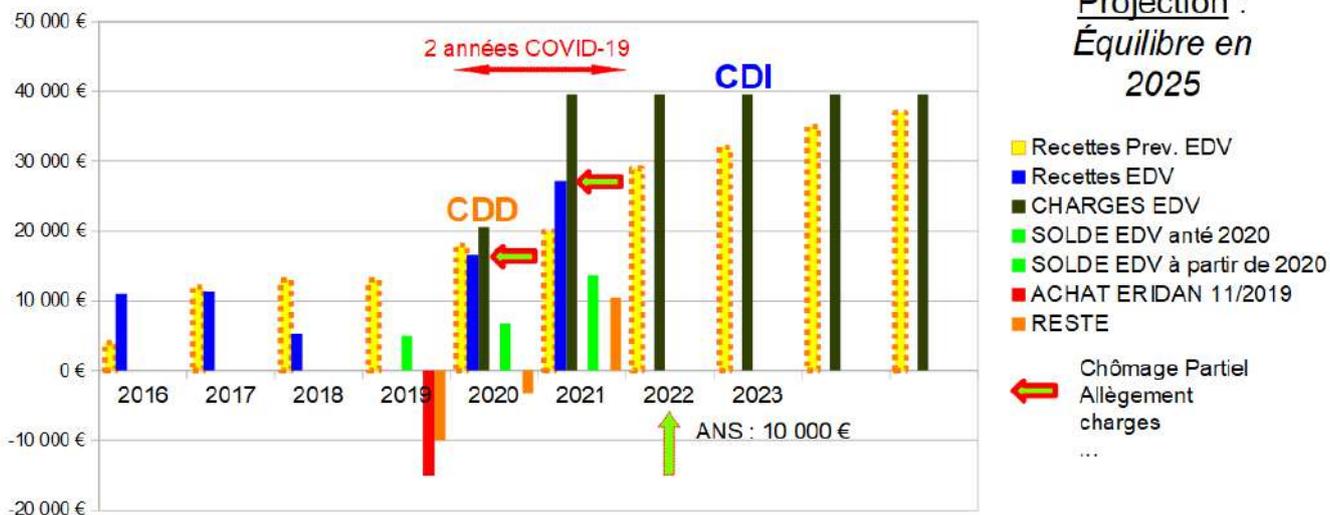
EDV  
Recettes / Charges



www.cnport-miou.org

# EDV – Analyse et projection

Activité EDV



Projection :  
Équilibre en  
2025

www.cnport-miou.org

Le montant des **charges** en 2021 est au niveau des **recettes** comme en 2020 (flèches horizontales vertes bordées de rouge ←) à cause des allègements de salaire et de charges salariales.

Les excédents (recettes, subventions ...) sont reportés d'une année sur l'autre (**barreau** vert) ; il reste ainsi pour 2022 une provision de 10000€ de l'aide de l'ANS (flèche verticale verte ↑).

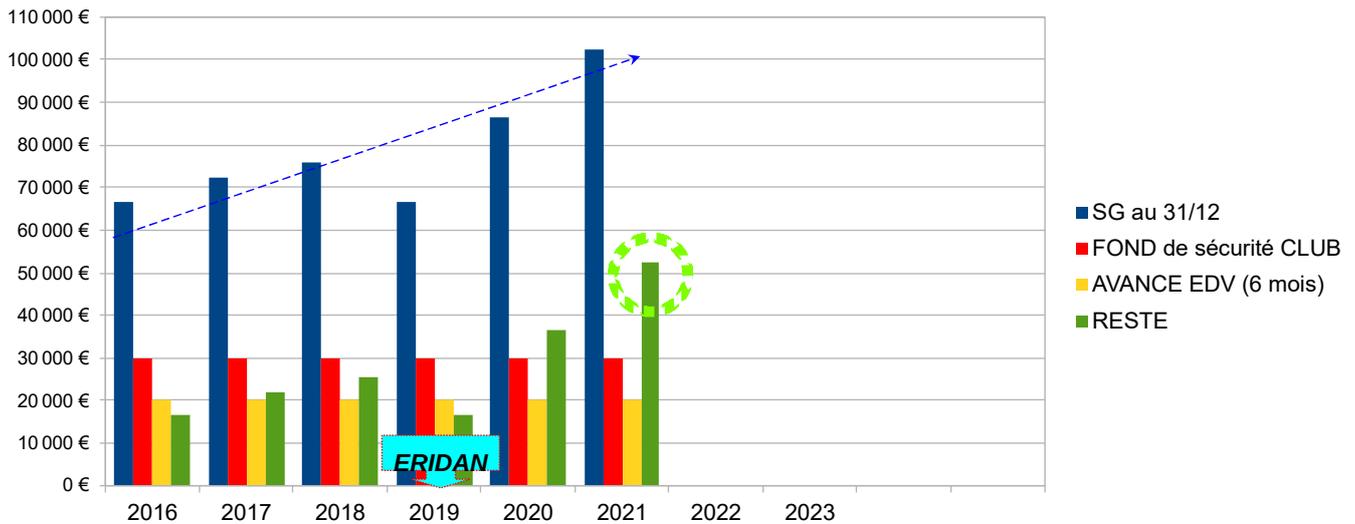
Les prévisions de recettes suivent une augmentation régulière (**barreau** jaune bordé en orange discontinu). L'équilibre financier sans plus aucune aide pourrait ainsi être envisagé d'ici à 2 à 3 ans.

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

Trésorerie CN Port-Miou



www.cnport-miou.org

**SG** : compte bancaire du CNPM à la Société Générale

Plus de 50 000 euros à investir :

- Embauche Collaborateur (après un contrat d'Apprentissage) ?
- Remplacement d'*ERIDAN* ?
- Refonte d'*ERIDAN* ?
- Garder les fonds en attente d'une situation sociale, économique et sanitaire meilleure ?
- Second Bateau ?
  - Donc second Moniteur ?
- Autre ?

www.cnport-miou.org



LES ROCHES  
BLANCHES



Click&Boat  
www.clickandboat.com



L'internet des associations sportives



ÉCOLE des XV

SPORTS SANTÉ



www.cnport-miou.org



**JULIEN AUTHIER**  
*Apprenti ?*

**MARTINE SIMSOLO**

**CHRISTOPHE CIANTAR**

**DAVID PIRONDEAU**

**FABRICE SARRASI**

**ROBERT ZAMPARO**

**FRANÇOIS MELLON**

...

www.cnport-miou.org



## 12/ Calanque 2022 – Projet – Travaux - AOT

Le président informe les membres de l'historique du projet d'aménagement de la future calanque :

### Calanque 2022 : historique

#### PROJET MUNICIPAL Nouvelle Calanque :

- **Projet Municipal 1**, fin juin 2019
- **Étude BRGM Aléas risques éboulements juillet 2019**
- Document : « BRGM port-miou 2019.pdf »  
=> **Projet Municipal 2** : réduction du linéaire + forte
- **Concertation Publique** du 27/10 au 17/11 2019
- Étude d'ingénierie confiée au bureau **ACRI IN** : Début 2020

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



### Calanque 2022 : historique

- Avis favorables : période 2020-2021
- DDTM, DREAL, PNC, DRASSM, PREMAR, DIRM, DGFIP
- **Commission Nautique Local** juillet 2020 (avis favorable)
- Étude **MRAE** mars 2021 (avis consultatif : *critique*)
- **Enquête Publique** avril 2021 (avis Enquêteur : *favorable*)
- **A.O.T. Environnementale** août 2021

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

En qualité de Commissaire Enquêteur,  
Je donne un **avis favorable** aux demandes  
d'**Autorisation d'Occupation Temporaire** et  
d'**Autorisation Environnementale**, formulées par la  
Mairie de Cassis, sur le projet de réaménagement de la  
**Zone de Mouillage des Equipements Légers** dans la  
Calanque de Port-Miou.

Fait à Marseille le 26 Mai 2021

Le Commissaire enquêteur

Claude TAGLIASCO



Direction de la Citoyenneté,  
de la Légalité et de l'Environnement

Bureau des Installations et Travaux  
Réglementés pour la Protection des Milieux  
Affaire suivie par : Christine HFERRAIT  
Tél: 04.84.35.42.65.  
Dossier 41-2020 AE

Marseille, le 16 AOUT 2021

**Arrêté**  
**portant autorisation environnementale,**  
**au titre de l'article L.181-1 et suivants du code de l'environnement,**  
**pour le réaménagement et l'exploitation**  
**de la Zone de Mouillage et d'Équipements Légers**  
**de la calanque de Port-Miou sur la commune de Cassis (13260)**

VU la directive-cadre sur l'eau 2000/60/CE du 23 octobre 2000 ;

VU la directive-cadre stratégie pour le milieu marin 2008/56/CE du 17 juin 2008 ;

VU le Code de l'Environnement et notamment les articles L.123-1 et suivants et R.123-1 à R.123-7 concernant les enquêtes publiques relatives aux opérations ayant une incidence sur l'environnement, les articles L.181-1 et suivants et R.181-1 et suivants concernant l'autorisation environnementale, les articles L.211-1, L.214-1 à L.214-11 et R.214-1 et suivants issus de la législation sur l'eau et les articles L.341-7 et

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

### A.O.T. 2022 ?

Le texte est finalisé mais en attente de signatures

### Règlement de Police 2022 ?

Le texte n'est pas finalisé ... (2004 – 2014 - 2022)

360 bateaux pour 82 passagers (5 ans) → 22,8 %

Puis 90 passagers (limité à 180 jours) → 25 %

+ 20 bouées

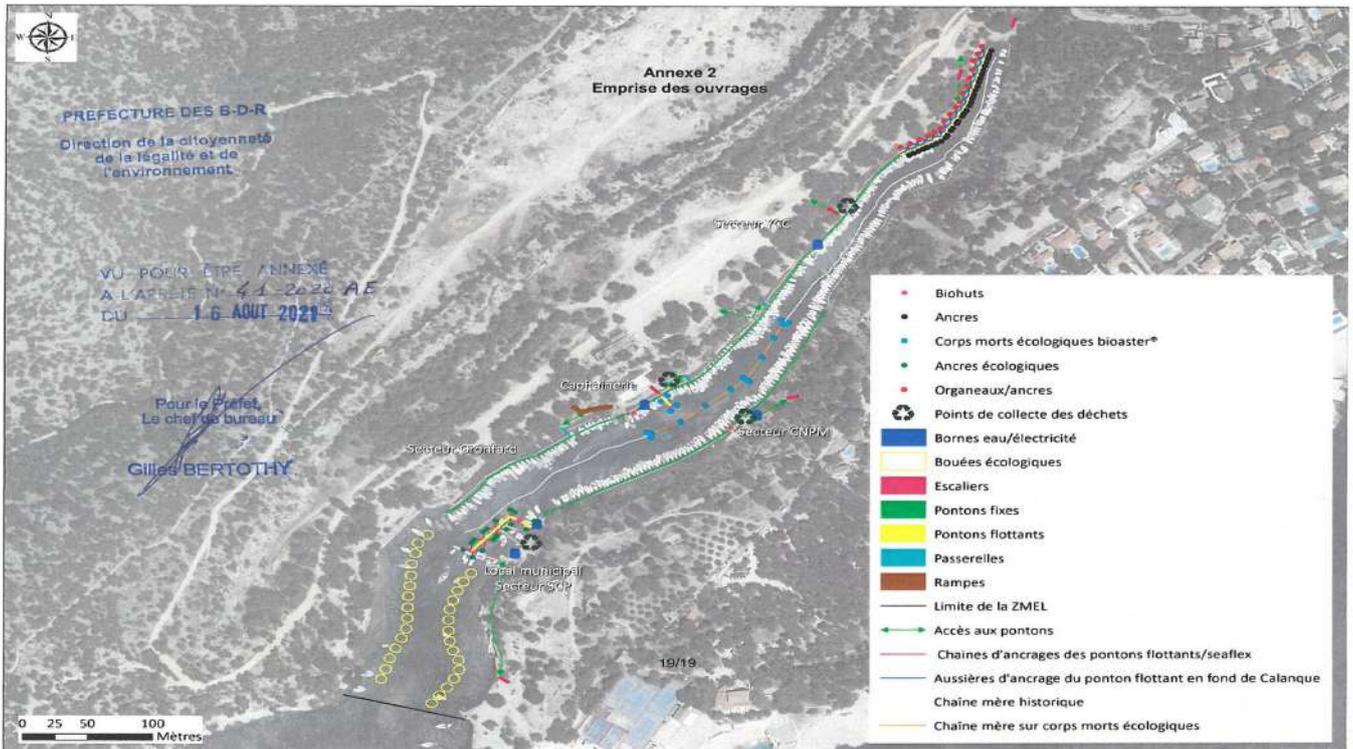


### Règlement d'Exploitation ou d'Usages 2022 ?

*Mise en application du règlement d'A.O.T.*

Le texte sera rédigé avec concertation des Clubs





Calanque 2022 : Projet municipal nouvelle calanque

MAIRIE DE CASSIS

AMÉNAGEMENT DES PONTONS D'AMARRAGE  
PORT MIOU  
INSERTIONS PAYSAGÈRES DES SOLUTIONS PROPOSÉES

VUE 5- PROJET



Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

Calanque 2022 :  
Projet municipal  
nouvelle calanque



Calanque 2022 :  
Projet municipal  
nouvelle calanque





## Calanque 2022

### CALENDRIER PRÉVISIONNEL :

- 1 semestre 2022 : L'État confie l'A.O.T. **ZMEL** à la Mairie de Cassis pour xx années (min 15 ans) ;
- Courant 2022 : La Mairie édite un nouveau **Règlement d'Usage de la ZMEL** de Port-Miou ;
- Début 2022 : Début des travaux ;
- ...
- Fin 2025 ... : Fin des travaux.

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## Calanque 2022 : Travaux

2 855 000 euros

Maître d'Ouvrage :

- Société : **TP SPADA** (Travaux Maritimes et Fluviaux)
- + 5 Sous-Traitants :

**ECTM** (génie civil maritime)

**METALU** (fabricant des pontons)

**GALATEA** (Expertises maritimes)

**SOCOTEC** (contrôle qualité)

**DEKRA** (Expertise et enquête de responsabilité maritime)



[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## Calanque 2022 : Travaux

Maître d'œuvre : **Ville de CASSIS** (Avec **ACRI-IN** Ingénierie côtière)



A.M.O. : **GALATEA** (Expertises Environnementales Milieux Marins)

**Galatèa**

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



# Calanque 2022 : Calendrier des travaux

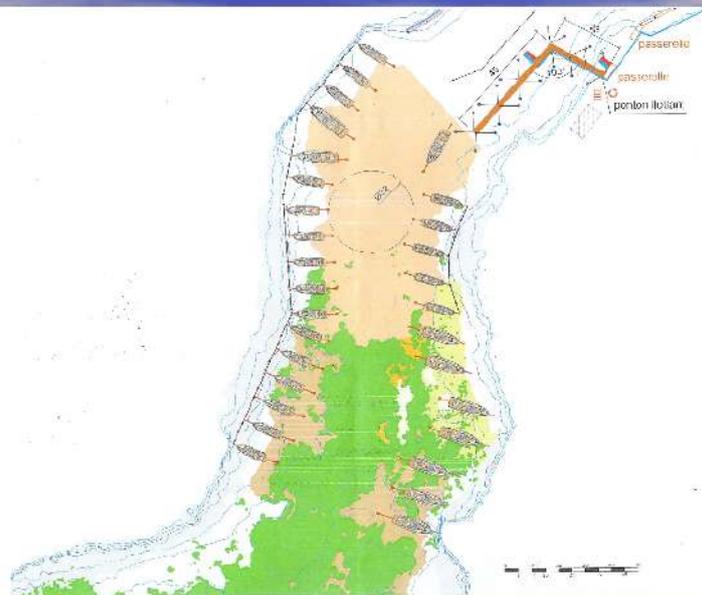
## CALENDRIER PRÉVISIONNEL des Travaux :

- Janvier 2022 - Mars 2022 : Travaux préparatoires, Nettoyage avant calanque, bouées écologiques ;
- Octobre 2022 - Décembre 2022 : Dalle Ex SCP, panne en Z, pontant flottant capitainerie ;
- Janvier 2023 – Mars 2023 : Plateformes CNPM et YCCC ; Chaînes Mères ;
- Octobre 2023 – Décembre 2023 : Pontons SCP-CNPM et Trémie-CAP ;
- Janvier 2024 – Mars 2024 : Achèvement des pontons CNPM et YCCC ;
- Octobre 2024 – Décembre 2024 : Fond de Calanque ; pontons flottants ;
- 2025 : Achèvements des travaux restants ...

www.cnport-miou.org



# Calanque 2022 : Bouées passagers



www.cnport-miou.org



Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

## Calanque 2022 – AOT individuelle

### → AOT 2022 : **EXIGENCES - RAPPEL**

- **Cuve à eaux noires** exigée (aide financière et technique du Club pour la mise en place d'une CAEN) ;
- Antifouling respectueux : rien d'exigé pour le moment ; tirage à terre toujours exigé tous les 2 ans ;
- Panneaux solaires : rien d'exigé pour le moment ;
- ...

www.cnport-miou.org



## Calanque 2022 – AOT individuelle

### → AOT 2022 : **CRITÈRES DE NON RENOUVELLEMENT**

- Bateaux ventouses, polluants, non entretenus, pas en état de naviguer (environ 30 unités recensées à ce jour) ;
- Propriétaires ne respectant pas le règlement d'usage (dépôt d'encombrants dans les poubelles ménagères, dépôt sauvage d'huile et autres produits dangereux, batteries, actes d'incivilités...)

www.cnport-miou.org



# Calanque 2022 – AOT individuelle

→ AOT 2022 : Augmentation de 6 %

→ AOT 2022 : **CRITÈRES DE NON RENOUVELLEMENT**

Les titulaires ne renouvelant pas leur dossier annuel dans les délais impartis et/ou payant en retard ;

En résumé, critères de non renouvellement :

**Les dispositions de non-renouvellement telles que prévues dans l'arrêté de police et le règlement d'usage de 2014.**

Nota bene : Les Clubs seront informés préalablement à toute décision.

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



# Calanque 2022

→ AOT 2022 : **RÉDUCTION DU NOMBRE DE BATEAUX**

En plus de l'éviction des bateaux **sans CAEN** et ne respectant pas les **critères**, la réduction du nombre de bateaux proviendra aussi :

- Des **départs volontaires** (cessation de l'activité nautique, rejet de l'augmentation des tarifs ... ) ;
- Des **départs naturels**.

**RÉDUCTION PROGRESSIVE JUSQU'EN 2025 ou plus.**

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## Questions :

Karine NEGRO pose la question de l'accès aux bateaux pendant les travaux.

F.MELLON répond que les bateaux concernés par la zone de travaux seront déplacés après informations aux propriétaires.

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

T RAINARD pose la question de quel sera le linéaire supprimé sur la rive côté CNPM.

F. MELLON répond que le linéaire supprimé partira du fond de la calanque jusqu'au bateau FIGOLU.

Karine NEGRO pose la question des annexes stationnées dans les racks : est-ce qu'il faut les enlever pendant les travaux ?

F. MELLON répond que certainement oui mais c'est à voir avec la capitainerie.

Francis BRACHET : Est-ce que les plans d'aménagement de la calanque sont consultables ?

F. MELLON répond que oui mais que les plans ne sont rien d'autre que ceux qui ont été soumis pendant l'enquête publique.

Que fait-on des eaux polluées par les hydrocarbures ?

F. Mellon indique la possibilité à priori de les déposer sur les aires de carénage comme à l'aire de carénage de Bandol ou des containers sont à disposition pour récupérer cela.

T. RAINARD suggère de laisser évaporer l'eau pendant un certain temps et de jeter les résidus à la déchetterie dans les containers destinés à cet usage.

**F. Mellon rappelle que les Sociétaires sont tenus de ramener chez eux tous les encombrants (batteries ...) et déchets polluants (huiles ...), de ne pas les laisser devant le Club, que Port-Miou est une ZMEL et non un Port et que par conséquent la Capitainerie n'est pas missionnée ni équipée pour en faire la récupération.**

JF Burgun rappelle qu'une remise de 10% est accordée chez CABESTO sur les rayons nautisme et pêche sur présentation de la carte de membre CNPM

## **12/ AG DE L'UNPMC – F. MELLON**



*Assemblée Générale de*  
**L'UNPMC**  
*le samedi 02 avril prochain*  
**10h00 - 13H00**  
**À la MEVA**

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## Projets 2022

**Maintien et développement des Activités du Club :**

Régates, Fêtes, Manifestations, Formations, achats groupés ...

**École de Voile :** Poursuite du développement

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## Projets 2022 - Partenaire

  
**CABESTO**

**NAUTISME et PÊCHE  
AUBAGNE**

Carte de FIDÉLITÉ Sociétaires avec prix négociés  
Achats « grosse quantité »  
Lots

**PARTENAIRE des 5 ÉLÉMENTS**

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



Remise de 10% accordée chez CABESTO **AUBAGNE** sur les rayons nautisme et pêche sur présentation de la carte de membre CNPM

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)

# Projets 2022 - Partenaire



## Club Sport Loisirs Nautiques Futur Partenaire des 5 Éléments

Activités sportives du Centre culturel de Cassis

Planche à Voile – Canoë Kayak – Stand Up Paddle

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



## 14/ Agenda 2022

# Agenda 2022

- Coupe de *Printemps* : 10 et 24 avril
- Journée de nettoyage des rives de la calanque : 23 avril
- Coupe *Henri BASSO* : 15 mai
- *Voiles de Cassis* : 20-21-22 mai
- Fête du Club : 04 juin soirée
- Coupe d'Été : 12 juin

[www.cnport-miou.org](http://www.cnport-miou.org)



# Agenda 2022

- Fête des Voisins & Musique : 25 juin soirée
- Coupe de l'UNION : 10 et 11 septembre
- Les 5 Éléments : 23-24-25 septembre
- Coupe de l'Amitié (WE au Embiez) : 01-02 octobre

www.cnport-miou.org



## **15/ Questions diverses**

François MELLON précise qu'aucune question n'a été déposée.

## **16/ Intervention des invités**

François MELLON indique que Mme Le Maire n'a pas répondu à l'invitation du CNPM à intervenir à l'occasion de l'AG annuelle de ce jour.

## **15/ Fin de séance**

Les points à l'ordre du jour étant épuisés et plus aucune question n'étant posée, il est rappelé que la séance est levée à 12h15

A Cassis le 24 mars 2022

Le Président  
François MELLON

La Secrétaire Générale  
Martine SIMSOLO

Maison de l'Europe et de la vie Associative

Hôtel Martin Sauveur, Rue Séverin Icard 13260 Cassis

Tel. : 04 42 01 04 10 site <https://www.cnport-miou.org> Email : [cnpm@sfr.fr](mailto:cnpm@sfr.fr)